



GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUE DE LA VILLE NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2021

HORAIRE : mercredi 08/09 de 8h30 à 10h.

LIEU : réunion en visioconférence (voir « Modalités techniques » ci-dessous)

ORDRE DU JOUR :

- Audition de **Luc Ginot**, Directeur de la Santé Publique, Agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France

PROPOSITION DE DEROULE :

- 8h30 – 8h35 : Introduction de la séance par **Patrice Leclerc**, maire de Gennevilliers et Vice-président de l'AMIF en charge de la politique de la ville, et **Véronique Garnier**, adjointe à Croissy-sur-Seine et élue référente de la commission Santé de l'AMIF.
- 8h35 – 9h25 : **L'impact de la crise sanitaire et la couverture vaccinale dans les QPV**
 - Présentation par l'ARS des données dont elle dispose sur les effets de la pandémie et la vaccination dans les quartiers prioritaires (voir questions ci-dessous)
 - Discussion entre l'ARS et les élus : comment les communes et l'ARS peuvent-elles davantage travailler ensemble pour « aller vers » les populations de QPV afin de les inciter à se faire vacciner ?
- 9h25 – 9h55 : **La santé mentale dans les QPV en temps de crise sanitaire** : diagnostic et prise en charge
 - Présentation par l'ARS des données dont elle dispose
 - Discussion avec les élus
- 9h55 – 10h : Conclusion de la séance par Patrice Leclerc et Véronique Garnier

ELEMENTS DE PREPARATION

Le groupe de travail « Politique de la ville » de l'AMIF a souhaité engager une réflexion sur la santé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et plus particulièrement sur :

- L'impact de la **crise sanitaire** dans les quartiers populaires et la **couverture vaccinale**
- La question de la **santé mentale**

Les QPV durement touchés par la pandémie

Les habitants des quartiers populaires sont surexposés au coronavirus. Plusieurs raisons expliquent que les QPV présentent un aussi lourd bilan face à la crise : difficulté d'être en télétravail du fait des métiers exercés, promiscuité dans les logements, habitat dégradé, pauvreté et difficultés socio-économiques rendant l'accès aux services de soins moins évident... C'est une accumulation d'inégalités en matière de prises en charge préventives et curatives qui s'est cristallisée dans ces quartiers. De plus, les habitants des QPV ont plus fréquemment des problèmes de santé de type diabète, obésité et autres comorbidités, ce qui les rend plus vulnérables. Selon l'enquête « Epidémiologie et conditions de vie » menée par l'Inserm et la Drees, les résidents des QPV étaient deux fois plus fréquemment positifs au Covid-19 en mars 2020.

Questions des élus :

- Dans quelle mesure l'intervention de l'ARS a-t-elle tenu compte des spécificités des QPV depuis le début de la crise sanitaire ?
- De quelles données l'ARS dispose-t-elle pour évaluer l'exposition, voire la surexposition, des habitants des QPV au Covid-19 ? (Exemple : comparatif des taux d'incidence en QPV / hors QPV)
- Quel retour sur le dispositif « Covid STOP Ensemble » ?

Une couverture vaccinale moins importante dans les QPV

Des « fractures vaccinales » se dessinent en France : les territoires les plus défavorisés sont en moyenne moins vaccinés que les plus aisés¹. En Ile-de-France, Paris et les Hauts-de-Seine ont un taux de vaccination supérieur à la Seine-et-Marne ou à l'Essonne. A cela s'ajoute une seconde fracture observée entre centre et périphérie, les villes et leur première couronne étant davantage vaccinées que les espaces plus éloignés du centre. Ces déséquilibres illustrent pour certains une difficulté de pénétration des discours officiels et une défiance à l'égard de la stratégie du Gouvernement, et pour d'autres un défaut d'information et d'accès aux soins. La faible couverture vaccinale des QPV peut s'expliquer par plusieurs motifs : déserts médicaux, désinformation sur les réseaux sociaux, difficulté de prise de rendez-vous (langue parlée et fracture numérique),...

Le risque est de se diriger vers une sortie de crise à deux vitesses, plus lente dans les QPV, où l'épidémie a pourtant été la plus meurtrière et avec des conséquences plus importantes sur le long terme (retards de diagnostics, malnutrition...).

Questions des élus :

- De quelles données l'ARS dispose-t-elle quant à la vaccination dans les QPV ?
- Dans les quartiers populaires, le doute et les craintes contre la vaccination peuvent être particulièrement importants. Quels arguments l'ARS déploie-t-elle pour convaincre ? Quels retours sur les démarches de pédagogie de proximité (ex. centres éphémères de vaccination en pied d'immeuble avec des médiateurs pour inciter les habitants à se faire vacciner sur place) ?
- Quelle politique vaccinale ciblée dans les écoles des quartiers populaires ?

¹ Source : données de l'Assurance maladie publiées le 19 juillet 2021

- Comment les communes et l'ARS peuvent-elles davantage travailler ensemble pour « aller vers » les populations de QPV afin de les inciter à se faire vacciner ?

Un réel enjeu de prise en charge de la santé mentale

Enfin, les confinements successifs ont mis sur l'agenda politique et médiatique la question de la santé mentale. D'après une note réalisée par le Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) en 2020, les fragilités psychiques ont tendance à être plus importantes au sein des QPV et ont pu être amplifiées par le confinement du fait de la perte de liens sociaux structurants, de la promiscuité, du climat anxiogène, voire de la difficulté à faire le deuil de ses proches. Les conseils locaux de santé mentale, outils de concertation et de coordination autour de la santé mentale d'un territoire, présidés par un(e) élu(e), agissent de manière ciblée et notamment à destination des résidents des QPV. En France, au 1^{er} janvier 2021, près de 50% de la population des QPV sont couverts par un conseil local de santé mentale².

Questions des élus :

- Quel impact des CLSM dans la cadre de la pandémie ?
- Dans le contexte sanitaire d'autres initiatives ont vu le jour dont la plateforme téléphonique Psy Île-de-France mise en place et développée par le GHU Paris psychiatrie & neurosciences avec le concours de l'AP-HP et sous l'égide de l'ARS. Quel bilan peut-on tirer de ce dispositif téléphonique Psy Île-de-France, notamment sur son utilisation par les habitants des QPV ?

MODALITES TECHNIQUES DE LA VISIOCONFERENCE

Pour participer à la réunion virtuelle, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://amif-asso.webex.com/amif-asso-fr/j.php?MTID=m248113c9ee5535d0d8a4b08421d22c3d>

Si besoin, indiquez le :

Numéro de la réunion : 175 371 6902

Mot de passe : polville0809

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105
support@frv-sense.com

Veuillez télécharger et « autoriser » Cisco Webex à s'exécuter. **Vous pourrez rentrer dans la visioconférence au plus tôt 15 minutes avant son début.**

Renseigner vos informations : nom/prénom/adresse mail.

Cliquer sur « rejoindre la réunion ».

Lorsque vous entrez dans la conférence, **veuillez :**

- annoncer votre NOM-PRENOM-FONCTION-COMMUNE afin que les services de l'AMIF

² Source : données de CLSM et territoires politique de la ville

puissent établir le listing des participants

- puis **couper votre micro et votre caméra** afin d'éviter au maximum les interférences et l'utilisation importante de bande-passante pouvant ralentir la connexion générale.

Quelques conseils de bonne utilisation :

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.).
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.

Rejoindre par téléphone :

01 85 14 88 35 / Code d'accès : 175 371 6902